



### LA PETITE PHRASE DE TROP...

*"La force d'une maison comme la nôtre est de pouvoir faire face à des à-coups."*

Peut-être n'avez-vous pas pris le temps de lire cette petite phrase de notre Directeur général dans son compte rendu de sa visite à Pantin (93) du 17 septembre.

Provocation ? Maladresse ? Allez donc savoir ....

Pas certain que ce soit apprécié des collègues qui subissent l'accueil. Subir oui ! ...parce qu'entre les grognements contre le seuil de 300 €, les réflexions sur le statut des fonctionnaires tellement décrié dans la presse et par les politiciens, les allusions à la phobie administrative, les remarques sur le manque de civisme fiscal de notre ministre-turbo, voire même les altercations... il y a de quoi craquer ! Le directeur appeler ça un défi : nous nous serions plutôt tentés de baptiser ça une **machine-à-démotiver** !

D'autant que pour faire face aux à-coups, il faut avoir un effectif suffisant. Cette année, du fait de l'absence des 75 collègues C et B qui auraient dû compenser les temps partiels au 1<sup>er</sup> septembre dans le 44, les trésoreries, les SIP et les accueils souffrent particulièrement. La moindre absence (arrêt-maladie, formation, réunion, autorisation d'absence, ...) devient un véritable casse-tête pour les équipes et leurs encadrants.

Sans parler des départs en retraite remplacés bien trop tardivement : **FO** vous rappelle sa revendication de deux véritables mouvements annuels !

### A NOTER DANS VOTRE AGENDA

Les CAPL de listes d'aptitudes auront lieu pour le 44 le jeudi 13 novembre (matin de C en B et après-midi de B en A). Bien entendu, **FO** qui défend ardemment ces dossiers reste à votre écoute et votre disposition. Petit rappel : **FO** DGFIP condamne la diminution des possibilités d'accès et revendique à minima le retour aux potentialités d'accès à la catégorie B existant en 2011. **FO** réaffirme son attachement à la liste d'aptitude, véritable voie, à part entière, d'accès statutaire à la catégorie B. (**FO** demande aussi un abondement des places au concours interne et au concours interne spécial en sus de la liste d'aptitude).



### PETITES RETRAITES : L'AUMÔNE RÉPUBLICAINE DE MANUEL VALLS

Le 16 septembre, devant l'Assemblée nationale, le 1<sup>er</sup> ministre renversait la table mais en se gardant bien de chiffrer ses promesses : "Quand, je vous l'annonce aujourd'hui, nous revalorisons le minimum vieillesse à 800€ et quand, de plus, nous verserons aux retraités qui perçoivent moins de 1 200€ par mois une prime exceptionnelle, malgré la faible inflation, nous ne faisons pas de l'austérité". Plus tard dans la soirée, il annonçait royalement le passage du minimum



retraite à 800 euros, soit 8 € de revalorisation. Ce que le 1<sup>er</sup> ministre oublie de préciser c'est que ce "cadeau" était inscrit dans la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2014. Quand on sait que le seuil de pauvreté est fixé à 987€, il n'y a vraiment pas de quoi pavoiser ! Dans sa grande générosité, il a aussi décidé le versement d'une prime exceptionnelle de 40€ pour les pensions de retraite inférieures à 1 200€. Rappelons que les pensions de retraite n'ont pas été augmentées depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013 et qu'elles ne le seront pas avant octobre 2015, date légale d'une éventuelle revalorisation. Et même si 40€ représentent une somme non négligeable, il faut la "répartir" sur les 30 mois entre les revalorisations : au final, cela fait 1,33€/ mois.



### LES AFFRES DU PACTE DE RESPONSABILITÉ

Dans une seule branche, la chimie, un accord découlant du "pacte de responsabilité" a été signé par 2 syndicats (pas **FO**). Or les créations d'emplois annoncées correspondent aux créations habituelles dans ce secteur ! De fait, demander des contreparties aux entreprises sur des aides fiscales et sociales de caractère général est illusoire, voire impossible. Car, qui dit contreparties dit aides ciblées (pour un investissement technologique, par exemple). De ce point de vue les faits nous donnent raison, 9 mois après le lancement du "pacte". Qui plus est, comme l'explique fort bien l'économiste et homme politique Pierre-Alain Muet, "mener une politique de l'offre pour sortir d'une récession est le comble de l'absurdité économique" ;

Par ailleurs, rappelons que les 41 milliards d'aides vont de pair avec les 50 milliards de réduction des dépenses publiques et sociales. Concrètement, cela signifie que deux des moteurs de l'activité économique (la consommation et la demande publique) ne sont pas au rendez-vous, expliquant la croissance zéro. C'est aussi pourquoi les revendications en matière de salaires, de réforme fiscale, de soutien du service public républicain et des régimes sociaux sont prioritaires. Aujourd'hui, le gouvernement s'est mis dans une impasse ; la croissance, l'investissement et la consommation sont en panne, l'activité ralentit et la dette publique augmente ! Pour en sortir, il doit réorienter sa politique économique et sociale. Le pacte de responsabilité est une erreur et une faute. C'est une soumission. Faire les yeux doux au Medef et à ses revendications est révélateur de la ligne économique et sociale. Dire qu'en France il y a un problème d'offre et qu'en Europe il y a un problème de demande est quelque peu schizophrène. Dans un tel contexte, il convient de construire progressivement le rapport de forces. Le développement syndical en fait partie. Face au deal entre le Premier ministre et le Medef, il nous faut développer notre cahier revendicatif. À noter, d'ailleurs, qu'interrogé par le journal L'Opinion sur le couple Valls-Gattaz, le président de la CGPME y adjoint ...le secrétaire général de la CFDT !

